

COMMUNE D'ENTRAIGUES

Compte-rendu des conseils municipaux

des 6 octobre et 10 novembre 2017

Travaux de sécurité et d'aménagement de la place de l'église – choix de l'entreprise

Le maire rappelle que les travaux ont fait l'objet d'une consultation et il indique le choix retenu par la commission d'appel d'offres. Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise EUROVIA pour un montant de 43 475 €HT.

Activités périscolaires

Compte-tenu du non renouvellement des contrats aidés et du refus d'augmentation du nombre d'heures du contrat en cours, le maire expose qu'il est indispensable de créer un emploi à durée déterminée de 10 heures pour assurer le fonctionnement. Le conseil municipal décide de créer un emploi CDD d'une durée de 10 heures jusqu'à fin 2017.

Mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitudes physiques

Le conseil municipal opte pour le renouvellement avec le CDG de la convention relative à cette mission.

Pôle santé au travail

La convention avec le CDG 63 permettant la mise à disposition des membres du pôle santé afin d'assurer entre autres le suivi médical et la prévention des risques professionnels des agents arrive à expiration.

Le conseil municipal décide de renouveler la convention.

Heures supplémentaires.

Afin de pouvoir assurer le paiement des heures supplémentaires, le maire expose qu'il est obligatoire dorénavant que l'autorisation soit mentionnée sur une délibération. Le conseil municipal à l'unanimité décide de prendre une délibération autorisant le paiement des heures supplémentaires.

Transformation de Riom Limagne Volcans en Communauté d'Agglomération

Le maire indique que le conseil communautaire a approuvé en date du 26 septembre 2017 la transformation de la communauté de communes RLV en communauté d'agglomération. Il présente un exposé des différentes modifications engendrées par ce changement des statuts. Le conseil municipal à l'unanimité approuve la transformation en communauté d'agglomération.

Tarifs communaux 2018

Le conseil municipal décide de reconduire pour 2018 les tarifs communaux 2017. (ci - dessous rappel des principaux tarifs)

Scolaire :

- Cantine repas enfant: 4.25€
- Garderie scolaire : forfait matin ou soir : 2 € - forfait matin et soir : 2.35€
- TAP : gratuit

Locations :

- salle socio-culturelle (réservée aux habitants de la commune) - 130 € la journée.
- salle des saussaies (le week-end) - Habitants de la commune : 350 € ; Extérieurs : 700 €
- mobilier - 1 table + 4 chaises : 3 € - 1 grande table + 12 chaises : 6 €

Travaux rue des saussaies et chemin des prés d'uriat.

Le maire rappelle que ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du conseil départemental. Il présente les différentes offres des entreprises. Le conseil municipal décide de retenir sous réserve de l'accord des subventions :

L'entreprise EUROVIA pour la rue des saussaies et l'entreprise Parra Olivier pour le chemin des prés d'uriat.

Baux ruraux

Le conseil municipal décrète de reconduire des baux précaires :

- sur les parcelles YI45 et YI46 pour une superficie de 1.3 ha
- sur les parcelles YB 112 et 109 pour une superficie de 1.5 ha. (la superficie restante est conservée par la commune)

Après examen des différentes candidatures, le conseil municipal décide de louer par baux précaires, les parcelles YI45 et YI46 (1.3 ha) à M. BOVIO Christophe et les parcelles YB109 et YB112 (1.5 ha) à M. MORAND Emmanuel.

Activités périscolaires (TAP et ménage)

Nous recherchons une personne pour un emploi CDD de 10 heures par semaine du 1 janvier au 13 juillet 2018. Si vous êtes intéressés merci de contacter la mairie.

CCAS du 16 Novembre 2017

Le bureau du CCAS décrète de reconduire une location par bail rural de la partie libre de la parcelle YI 56
Après examen des différentes candidatures, il décide de louer par bail rural la partie libre (1ha 32) de la parcelle à M. MARODON Philippe

